

Table Ronde

« Propriétaires, assurez la maintenance de votre avion »

Vendredi 8 juin 2018, de 14h à 16h dans le cadre du salon France Air Expo au Bourget

Suite à la publication par l'EASA d'un guide introduisant de nouvelles règles de maintenance pour les aéronefs, le GIPAG souhaite informer les propriétaires des nouveaux enjeux. OSAC s'associe à cette initiative pour sensibiliser les propriétaires d'avions sur leurs responsabilités, les garanties de la maintenance de leur appareil et la gestion du maintien de la navigabilité.

Une table ronde réunira :

- Françoise Horiot, Présidente du **GIPAG**
- Charles Hauton, Vice-Président de la **FFA**
- Emmanuel Davidson, Président de l'**AOPA**
- Romain Hornung, Chef du pôle Aviation Légère d'**OSAC**,
- Caroline Cognet-Renard, Co-gérante d'**Air Courtage Assurances**,
- Thierry Bigara, Responsable de Maintenance.

Les échanges porteront notamment sur les thèmes suivants :

- Quelles sont les obligations d'un propriétaire pour la maintenance de son avion ?
- Comment entretenir son avion et quels sont les choix possibles ?
- Quelle surveillance effectue l'Autorité ?
- Quels sont les impacts du mode de maintenance en cas d'accident et de revente ?

Demande d'entrée gratuite au salon FRANCE AIR EXPO à : communication@osac.aero

Inscription à la table ronde du vendredi 8 juin 2018 à 14h sur :
www.weezevent.com/table-ronde-maintenance

A propos d'OSAC

OSAC, filiale du groupe Apave, est habilité par arrêté ministériel pour réaliser le contrôle technique de l'aviation civile. En tant que partie de l'Autorité, OSAC délivre, suspend et retire les agréments des organismes de production, de maintenance et de formation à la maintenance, émet les documents de navigabilité des aéronefs et décerne les licences de mécanicien aéronautique.

Contact Presse :

Nadia ROBERT
Responsable de la Communication
Tél : 01 41 46 10 73
nadia.robert@osac.aero